La « réussite » de l'Abbé Migne

par

Claude SAVART

C'est à dessein que je place ma communication sous ce titre un peu provocant, et à certains égards contestable. Sans doute, il y a du Rastignac chez Migne, en tout cas de l'auvergnat tenace « monté » faire fortune dans la capitale. Et d'un autre côté, on hésite à parler de réussite, lorsqu'on pense à l'abbé considérant, un matin de 1868, les restes calcinés de son imprimerie, ou, quelques années plus tard, et devenu presque aveugle, devant s'avouer l'inéluctable inachèvement de son programme de publications.

Mais c'est à un autre niveau que le terme s'impose. Je ne connais pas d'autre exemple, dans le domaine de l'édition, d'une réalisation d'une telle ampleur : près d'un millier de gros volumes in-quarto publiés, pour l'essentiel, en une trentaine d'années (1837-1867) ! C'est en ce sens que Migne a tout de même « réussi », car il lui a fallu trouver des capitaux, des clients, en un mot les moyens nécessaires pour mener à bien une œuvre devant laquelle d'autres avaient reculé ou avaient dû rapidement s'avouer vaincus. C'est cela que je me propose d'essayer d'expliquer ici : les facteurs de la réussite de l'éditeur Migne, au sens commercial du mot.

C'est dire que j'exclus de mon propos le travail de l'« éditeur » au sens scientifique : à quelles sources Migne a-t-il puisé, quels collaborateurs s'est-il attaché, etc ? Au problème de la réussite de Migne, je chercherai une solution dans les directions que voici : origine et développement de ses projets d'édition ; originalité éventuelle de ses méthodes commerciales ; chronologie précise de ses publications. A l'issue de cette triple démarche, on devrait se trouver en présence, non plus d'un « cas » historique inexplicable parce qu'*incomparable*,

mais *seulement* d'une ‚aventure exceptionnelle très concrètement enracinée dans un certain contexte historique.

1. La genèse du programme

Comment l'abbé Migne en est-il venu à l'idée de se faire éditeur? En l'absence d'une biographie scientifique complète du personnage, je ne pourrai que poser quelques jalons. Ce que nous savons de sa jeunesse repose, pour l'essentiel, sur les informations rassemblées par l'abbé Barbier pour l'une de ses biographies ecclésiastiques [1]; or ce dernier reste fort évasif sur le tournant qui conduira le fondateur de *L'Univers* à organiser les « Ateliers catholiques ». L'intéressé s'en serait-il davantage expliqué? Lui si prolixe à l'ordinaire, devient soudain sur ce chapitre avare de confidences. Il nous dit bien très clairement et très tôt le but de ce qu'il vient d'entreprendre. Ses premiers volumes sont sortis en 1837; dès l'année suivante, en demandant à la Direction de la Librairie un brevet d'imprimeur, il explique [2]:

> « Mon dessein fixe est de populariser dans le clergé européen les chefs-d'œuvre du catholicisme à force de bas prix et de belle exécution ».

Avec les années, le « dessein » — peu à peu réalisé — ne fera que s'amplifier, et l'éditeur en explicitera volontiers le sens avec son intarissable éloquence publicitaire. Il écrit ainsi en 1858 à Louis Veuillot, dont il est prêt à payer fort cher quelques lignes élogieuses [3]:

> « Je viens vous offrir pour 300 francs de volumes à votre choix parmi mes publications, si vous voulez bien en inclure la nomenclature entre une tête et une queue de votre main... Je crois rendre à l'Église le plus grand service qui lui ait jamais été rendu...en ressuscitant intégralement sa tradition ».

[1] *Biographie du clergé contemporain*, par un solitaire (l'abbé Hippolyte Barbier), t. 3, 1841, p. 289-324.

[2] Lettre du 8 juillet 1838 (A. N., F *18* 1803).

[3] Lettre du 13 février 1858 (B. N., Man., N. a. fr. 24633, folio 478).

Mais ce projet, quand, comment a-t-il germé en lui? Là-dessus, pas un mot. Une seule fois, dans un prospectus de 1838 [4], il indique que l'idée des *Cours complets* (ses premières publications) le hante « depuis près de vingt ans », ce qui nous reporte à ses années de séminaire ; mais une telle affirmation n'est, ni vraiment précise, ni totalement digne de confiance. A la limite, c'est ce silence même qui pose problème, et qu'il devient nécessaire d'expliquer. Au-delà de l'ambition encyclopédique qui anime beaucoup de ses contemporains (on pense à un Pierre Larousse), est-ce que cette volonté de Migne de contribuer au renouveau des sciences ecclésiastiques ne proviendrait pas d'une source en quelque sorte « inavouable »?

Poser la question en ces termes, c'est presque dire déjà la réponse que je suis tenté de lui donner. Il serait superflu de démontrer ici que la volonté de ranimer la vie intellectuelle dans l'Église de France a été un des éléments essentiels — bien qu'il n'en ait pas eu l'exclusivité — du mouvement mennaisien. Serions-nous fondés à attribuer à l'influence de celui-ci la formation initiale des projets de Migne [5]? Comme il arrive souvent dans ce type de recherche, je ne possède pas — on l'a vu ci-dessus — la preuve décisive d'une telle influence : si elle fut réelle, Migne n'avait évidemment aucun intérêt à en faire état quelques années seulement après les encycliques *Mirari vos* et *Singulari nos*.

Par contre, les signes ne manquent pas qui font de cette influence une hypothèse hautement probable ; seule une étude approfondie des années de jeunesse de Migne permettrait peut-être d'en préciser les voies et les étapes concrètes :

— Ce n'est pas ici le lieu d'analyser le contenu de *L'Univers*, durant la période où Migne en reste l'animateur. Il est certain qu'en dépit de ses protestations d'impartialité — il porte pour épigraphe : « Unité dans les choses certaines, liberté dans les douteuses, charité, vérité, impartialité dans toutes » —, ses préférences vont à l'ultramontanisme ; Bailly n'hésite pas à fusionner avec lui sa *Tribune catholique*, et

[4] Prospectus des *Cours complets* (A. N., F *18* 1803), p. 2.

[5] Cf. au même moment le programme parallèle de la revue *l'Université catholique*.

L'Ami de la religion voit dans son apparition la menace d'une résurrection de *L'Avenir*.

— Sans que l'on connaisse dans le détail les relations entre les deux hommes, on constate que Migne bénéficie constamment pour ses publications de l'appui publicitaire que lui apporte sans réserve Bonnetty. Celui-ci, dans ses *Annales de philosophie chrétienne*, multiplie les comptes rendus élogieux :

> « M. l'abbé Migne publie depuis plusieurs années un grand nombre de bons ouvrages, qu'il est parvenu à éditer et à vendre à bon marché »[6]. — « Parmi les entreprises de librairie religieuse, il est juste de mettre en première ligne celle qu'a fondée et a pu réaliser de nos jours M. l'abbé Migne »[7]. — « Il est du devoir des évêques, des supérieurs de séminaires, des curés, qui aiment la religion, de lui venir en aide, et il faut le faire le plus tôt possible, car humainement parlant, un seul homme ne peut longtemps porter un si lourd fardeau »[8]. — « Cette œuvre devrait être protégée plus qu'elle ne l'est par les gouvernements, par les évêques et par tous les catholiques... »[9].

Or Bonnetty, par son traditionalisme, demeure dans le sillage de la pensée mennaisienne.

— On a vu plus haut que la jeunesse de Migne nous était surtout connue à travers le récit qu'en fit en 1841 Hippolyte Barbier. Mais qui était donc ce dernier, et pourquoi écrivait-il ? Une brève notice, placée en tête de ses *Œuvres posthumes* [10], va nous le dire :

> « On se tromperait fort, si l'on imaginait qu'en entreprenant son œuvre le Biographe se proposa pour but principal de composer une galerie de portraits plus ou moins dignes de l'admiration des lecteurs. Au-dessus de la question des personnes et de la forme, il y avait avant tout, pour lui, d'excellentes vérités à rappeler, de précieuses réformes à demander et des institutions vénérables à rétablir...Il plaida pour le rétablissement des officialités diocésaines... Il crut trouver le remède (à la

[6] Tome 4 de la 3e série, octobre 1841, p. 320.
[7] Tome 5 de la 3e série, janvier 1842, p. 67.
[8] Tome 14 de la 3e série, novembre 1846, p. 394.
[9] Tome 8 de la 4e série, août 1853, p. 162.
[10] Abbé H. Barbier, *Œuvres posthumes*, précédées d'une notice biographique par G. Bazin (Paris, 1864), p. xvi-xviii.

> situation du clergé de second ordre) dans l'application du principe de l'inamovibilité des desservants... Il eût désiré que le clergé de notre temps fût amené à se montrer moins dédaigneux de la science profane... »

On voit mieux ainsi pourquoi l'abbé Migne, dont l'idéal était si proche du sien, constituait pour lui une figure digne d'être mise en lumière. Et d'où Barbier tenait-il de telles convictions? Né à Orléans en 1808, il avait dû en quitter le grand séminaire en 1833 à cause de son attachement au mennaisianisme : l'année même où Migne quitte pour Paris sa cure de Puiseaux! Barbier mourra en 1864, après avoir été longtemps aumônier du lycée Louis-le-Grand. Les deux hommes ont évidemment évolué dans le même climat intellectuel et spirituel.

Faut-il pour autant parler du mennaisianisme de Migne? Dans une certaine mesure seulement, et en tout cas sans chercher en lui un « catholique libéral ». Mais il en a retenu trois autres traits suffisamment attestés : l'ultramontanisme, le presbytérianisme (il s'est assez audacieusement engagé dans la querelle pour la défense des desservants), enfin les vues « traditionalistes » sous-jacentes au programme de ses publications.

Entre l'intuition initiale, si précoce qu'elle ait été, et sa monumentale — encore que partielle — réalisation, sur laquelle je reviendrai, il me reste à préciser l'étape intermédiaire que constitua l'élaboration d'un programme de publications. Celle-ci connut en réalité des développements successifs. Au départ, l'idée originale de Migne est de publier en chaque domaine des sciences religieuses, sous le nom de « cours complet », une sélection des meilleurs traités, choisis de telle sorte que chaque auteur y figure par la question sur laquelle il a, de l'avis général, tout particulièrement brillé. C'est bien ainsi que se présentent le *Cours complet d'Écriture sainte* et le *Cours complet de théologie*, par lesquels il inaugure son activité d'éditeur. Devant leur succès, il va donc bâtir un programme d'ensemble, que nous lisons par exemple dans les *Annales de philosophie chrétienne* de janvier 1842 [11] :

[11] Tome 5 de la 3e série, p. 68.

« M. l'abbé Migne ne se propose rien moins que de publier une vaste encyclopédie de toute la science catholique. On en jugera par la liste suivante des publications qui sont sous presse ou qui seront mises successivement sur le métier :

1. un cours d'Écriture sainte ;
2. un cours de Théologie (achevés) ;
3. un cours de Patrologie (saint Augustin est achevé) ;
4. un cours de Droit canon ;
5. un cours de Devoirs ecclésiastiques ;
6. un cours d'Ascétisme ;
7. un cours d'Hagiographie ;
8. un cours d'Éloquence sacrée ;
9. un cours d'Apologétique ;
10. un cours de Catéchisme ;
11. un cours de Controverses ;
12. un cours de Biographie ;
13. un cours de Conciles ;
14. un cours de Liturgie ;
15. un cours d'Histoire ;
16. un cours de Philosophie ;
17. un cours de Littérature ;
18. un cours de Sciences et d'Arts dans leurs rapports avec la religion, etc, etc, etc.

Puis les principaux ouvrages en tous genres (mais toujours dans le cercle religieux) tant français qu'étrangers... »

Voilà donc « toute la science catholique » découpée en « cours complets » ! Cependant rien n'est fixé quant au nombre des volumes, et la liste — on l'aura remarqué — reste ouverte à d'infinis prolongements par un prudent « etc ». C'était une sage précaution.

Car le succès se confirmant, Migne, quelques années plus tard, précise et amplifie le programme ci-dessus : il annonce maintenant au public un ensemble de 2.000 volumes ! Si le chiffre est souvent cité, on en indique fort rarement la répartition, et j'ai cru utile de la donner ci-dessous d'après la *Revue du monde catholique* du 15 janvier 1848 [12]. On voit par cette liste (où se sont glissés quelques lapsus) que le

[12] P. 3 de la couverture.

programme est devenu à la fois plus ambitieux et plus complexe. Si plusieurs séries gardent le nom de « cours complets », d'autres s'y juxtaposent sous les titres les plus divers, sans parler des ouvrages isolés. La « Patrologie » a pris la première place avec un total prévu de 300 volumes ; derrière elle viennent sept séries de 100 volumes chacune, dont aucune ne verra le jour. Par contre, l'« Encyclopédie théologique » et les « Orateurs sacrés » seront plus vastes qu'on ne l'envisageait ici.

On aura remarqué la note qui accompagne l'annonce ci-dessus : « Nous commencerons par les publications qui auront, les premières, réuni cinq cents souscripteurs ». Or Migne se trouvera, après 1844, dans l'impossibilité de lancer aucune nouvelle série importante. Les seules dont la réalisation fut, semble-t-il, sérieusement envisagée (plusieurs annonces la donnent pour imminente), furent la collection des *Conciles* et celle dite *Orbis christianus*, en 80 volumes chacune. L'abbé ne put désormais que s'efforcer d'achever les séries entreprises ; mais cela nous conduit à l'histoire des publications effectives, sur laquelle nous reviendrons.

2. Les « Ateliers Catholiques » et leur clientèle.

Ainsi Migne désigne-t-il l'important établissement industriel qu'il met sur pied dans le courant de l'année 1838, à l'échelle de ses projets. Pour ce faire, il a acquis un vaste terrain, hors de Paris mais à proximité de la barrière d'Enfer (actuelle place Denfert-Rochereau), sur le territoire du Petit-Montrouge (actuel XIV[e] arrondissement), à l'angle de la Chaussée du Maine (actuelle avenue du Maine) et de la rue d'Amboise (actuelle rue Thibaud). Peut-on en préciser la superficie ? L'acte de vente à l'éditeur Garnier (après le décès de Migne), daté du 13 juillet 1876, indique 3.221 mètres carrés [13]. L'emplacement est occupé aujourd'hui par quatre immeubles construits en 1895 : numéros 18 et 20 rue Thibaud, 189 et 191 avenue du Maine. Mais il semble que les constructions

[13] Archives Migne. J'adresse ici mes vifs remerciements à Monsieur et Madame de Malzac, qui m'en ont aimablement autorisé et facilité la consultation.

n'en utilisaient qu'une partie : un « toisé de la maison de M. Migne » du 3 juin 1841 [14] attribue aux bâtiments deux façades de 29,60 mètres à l'ouest et 40,12 mètres au midi ; ils ont pu d'ailleurs être complétés par la suite, mais aussi laisser la surface nécessaire à des cours.

La disposition des lieux nous reste relativement mal connue. Barbier, en 1841, décrit « un édifice de quelque cent pieds de long, recouvert d'une toiture en vitrage, et présentant à peu près du reste l'aspect d'une église de campagne » [15]. Un historien du quartier, consignant sans doute des souvenirs personnels, en trace le tableau suivant [16] :

> « La façade sur l'avenue du Maine était des plus modestes. Une porte cochère, à droite et à gauche deux petits pavillons à quatre fenêtres et à un seul étage... L'emplacement occupé par l'imprimerie et ses annexes était considérable ; la façade avait 30 mètres sur l'avenue du Maine, et ils s'étendaient le long de la rue Thibaud sur une profondeur de 60 mètres ».

Tel est bien — pour la façade ouest — l'aspect fixé par une gravure que publie *Le Monde illustré* après l'incendie de 1868 [17]. Mais cela ne nous renseigne pas sur les aménagements intérieurs.

On sait seulement que ceux-ci devaient permettre la juxtaposition des diverses étapes de la fabrication du livre, puisque Migne, comme d'ailleurs à la même époque plusieurs éditeurs religieux de la province, avait opté pour leur intégration, et intitulait — en toute modestie — son établissement : « Ateliers catholiques d'imprimerie, de librairie, de fonderie, de stéréotypie, de glaçage, de satinage, de brochure, de reliure, de peinture et de sculpture » [18]. Leur directeur conviait sans cesse le public, surtout le clergé et particulièrement l'épiscopat, à venir admirer chez lui les merveilles de la technique moderne, mais les évocations lyriques de ses catalogues ne

[14] *Ibidem.*

[15] *Biographie du clergé contemporain*, t. 3, p. 314.

[16] A. L'Esprit, *A travers le XIVe : l'imprimerie Migne de la Chaussée du Maine*, dans *L'Observatoire de la rive gauche*, 14 juin 1914.

[17] Reproduite par André Vernet dans *Annuaire 1960 de la Société historique du XIVe arrondissement de Paris*, p. 35.

[18] *Catalogue*, 1857, 64 p. (B. N., Q. 10), p. 1.

comportent aucune description précise. Outre la production des livres, il avait donc entrepris celle du mobilier d'église : orgues et harmoniums, tableaux et statues. S'offrant à « reproduire les chefs-d'œuvre de la peinture chrétienne de toutes les écoles », il se faisait fort de « délivrer nos temples des croûtes dont on les affublait » [19]. Le scepticisme reste permis sur ce point, et de toute manière cette branche de son activité ne paraît pas avoir pris tous les développements qu'il en attendait.

Faute de description, essayons du moins d'évaluer la capacité de production de l'entreprise, qui a d'ailleurs vraisemblablement varié entre 1838 et 1868. Deux chiffres en fourniront l'ordre de grandeur : le nombre des presses, et l'effectif du personnel. Quant au premier, Barbier déjà en 1841 interpelle son lecteur [20] :

> « Frappez à la porte, et... vous verrez fonctionner par la force de la vapeur les cinq grandes presses mécaniques qu'il (Migne) vient de faire établir au fond du bâtiment ».

Dans son *Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1854*, comme dans le suivant *pour 1855-1856*, Eugène Gauthier [21], au milieu d'un tableau statistique comparant toutes les imprimeries parisiennes, attribue aux « Ateliers catholiques » 20 presses à bras et 4 presses mécaniques. Mais au même moment Migne fait savoir à sa clientèle que, afin d'obtenir une impression de meilleure qualité... [22]

> « La vapeur et les mécaniques ne sont plus appliquées qu'aux journaux ; tous les labeurs se tirent aux presses à bras ».

Dès ce moment, il a d'ailleurs pris l'habitude d'indiquer dans ses annonces et ses catalogues que ses ateliers « peuvent enfanter 2.000 volumes in-quarto toutes les 24 heures » ; le chiffre est évidemment approximatif, et probablement gonflé, car Bonnetty écrira en relatant l'incendie [23] :

[19] *Ibidem*, p. 2.
[20] *Biographie du clergé contemporain*, t. 3, p. 314.
[21] Paris (Dentu), 1854, 96 p. et 1855, xx-128 p.
[22] *Catalogue* de 1857 (cf. note 18 *supra*), p. 64.
[23] *Annales de philosophie chrétienne*, t. 17 de la 5e série, février 1868, p. 141.

« Pour imprimer un volume à 1000 exemplaires, M. Migne n'a besoin que de deux journées ».

Quel que soit le chiffre exact, il est certainement élevé.

En ce qui concerne le personnel, les renseignements collectés attestent de fortes variations, lesquelles reflètent évidemment la croissance et le degré de prospérité de l'entreprise. Passons-les rapidement en revue. En 1838, lorsqu'il demande un brevet d'imprimeur, Etienne Migne (collaborateur de son frère l'abbé) déclare son intention d'occuper 100 ouvriers [24] ; en 1841, Barbier mentionne 140 ouvriers [25]. En 1849, un inspecteur de la librairie note dans un rapport sur les « Ateliers catholiques » [26] :

« Cet atelier typographique a acquis des proportions colossales, et en temps ordinaire occupe jusqu'à 150 ouvriers des deux sexes. Aujourd'hui ce chiffre est considérablement réduit ».

Puis la prospérité revient : au début de l'année 1854 [27], Migne publie une offre d'emplois pour « porter à 500 le nombre de ses employés et ouvriers » ; et dans son *Annuaire* paru la même année, Eugène Gauthier détaille leurs diverses tâches [28] :

« On compte en ce moment 596 personnes occupées par les Ateliers catholiques du Petit-Montrouge, soit 190 compositeurs, 38 imprimeurs, 24 correcteurs, 4 conducteurs et 340 employés divers, tels que fondeurs, clicheurs, relieurs, rédacteurs, brocheuses, etc. ».

Plus tard l'effectif semble diminuer : en 1860, Werdet parle de « plus de 300 ouvriers » [29] ; et au lendemain de l'incendie de 1868, les chiffres suivants sont avancés [30] :

« Dans ces ateliers travaillaient 200 ouvriers ; au dehors 600 personnes étaient occupées par cette colossale maison ».

[24] Lettre du 9 juillet 1838 (A. N., F *18* 1803).
[25] *Biographie du clergé contemporain*, t. 3, p. 314.
[26] Rapport du 2 juin 1849 (A. N., F *18* 1803).
[27] *Bibliographie de la France*, 21 janvier 1854, Feuilleton, p. 30.
[28] *Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1854*, p. 22-23.
[29] Edmond WERDET, *De la librairie française*, p. 261.
[30] *Bibliographie de la France*, 15 février 1868, Chronique, p. 25.

Une évolution est manifeste. Le personnel de l'établissement lui-même a atteint un maximum de 600 personnes, puis diminué ; mais cette baisse aurait peut-être été partiellement compensée par un nombre croissant d'artisans travaillant à domicile, dans le quartier, pour le compte de la même maison. De toute manière, un tel effectif, comme d'autre part le nombre des presses, placent les « Ateliers catholiques » au niveau des plus grosses imprimeries françaises de l'époque, telles que l'Imprimerie Impériale, ou la maison Mame à Tours.

Si l'on connaît assez bien l'effectif du personnel, on est beaucoup moins renseigné sur deux questions qui se posent à son sujet : comment Migne le recrutait-il ? et quelle était son attitude, en tant que patron, à l'égard de ses subordonnés ? On a souvent représenté l'ensemble des ouvriers de l'imprimerie du Petit-Montrouge comme un pittoresque rassemblement de prêtres en rupture de ban, recueillis par leur astucieux confrère, non tant par charité, que pour les payer au-dessous du taux habituel. Il est certain que Migne accueillait les candidatures de ce genre ; j'ai vu, en ce sens, la lettre d'un curé normand lui adressant une demande d'emploi pour un confrère en difficulté avec son évêque [31] :

> « ...Il ne sait quoi faire pour vivre. Sachant que... vous employez dans vos ateliers les confrères malheureux... »

Par contre, il est impossible d'affirmer, en l'absence de données précises, que les prêtres interdits constituaient la majorité du personnel de Migne. Ce qui est sûr, c'est que ce dernier cherchait également dans d'autres directions à recruter des ouvriers dociles et peu exigeants. Eugène Gauthier, très averti des aspects sociaux de la profession typographique, lui reproche d'embaucher systématiquement à cette fin des travailleurs étrangers [32] :

> « Me permettrez-vous de m'inquiéter de ces enrôlements de compositeurs étrangers, lorsque nos nationaux quittent l'imprimerie, faute de travail, pour se réfugier dans d'autres profes-

[31] Lettre d'un curé du diocèse d'Évreux, 19 janvier 1859 (Archives Migne).

[32] *Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1855-56*, p. 5.

sions?... Avec vous je conviens qu'un Allemand bien chevelu, bien blond, bien doux, bien soumis, sans ressources et dépaysé dans Paris, est plus maniable qu'un Français doué de la meilleure nature... »

Cependant cette recherche d'une main-d'œuvre à bon marché paraît avoir été très générale chez les imprimeurs de l'époque.

Sur le comportement de notre prêtre-industriel envers ses employés et ouvriers, il est difficile de conclure, tant les témoignages se contredisent. Selon un rapport de 1849 [33] :

« Il passe pour payer assez généreusement ses ouvriers... Son imprimerie manque parfois de surveillance, ce qui a donné lieu à l'impression de quelques pamphlets politiques... »

Pour Gauthier [34], sa direction est surtout incohérente :

« Par un excès d'humanité, il partage entre 190 compositeurs la besogne de 110 à 120 ouvriers ordinaires, ce qui endort ou éteint les habitudes laborieuses chez beaucoup d'entre eux ; par une appréciation incompétente ou mal conseillée du travail, il inflige l'exclusion publique et préjudiciable à des ouvriers souvent très capables... Je voudrais... que les prix de main-d'œuvre fussent dans des conditions avantageuses et honorables pour tous ; que la somme de travail fût distribuée avec plus d'équité ; que l'humilité et la bonté paternelle fissent place (*sic*) aux taquineries mesquines et à la vanité démonstrative du maître... »

Pour Werdet enfin [35], « les ouvriers y sont paternellement traités, quoique rétribués modestement, mais ils sont sûrs d'y trouver constamment de l'ouvrage ». On comprend qu'en ce domaine, les appréciations puissent demeurer assez largement subjectives.

S'il fallait porter un jugement d'ensemble sur cette organisation matérielle des « Ateliers catholiques », je dirais volontiers que tout donne l'impression d'y avoir été conçu sur une large échelle, et en même temps de la façon la plus économique possible : le vaste terrain choisi hors de Paris, le personnel

[33] Rapport du 2 juin 1849 (A. N., F *18* 1803).
[34] *Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1854*, p. 23.
[35] Edmond WERDET, *De la librairie française*, p. 261.

nombreux mais sans doute assez chichement payé, etc. C'est d'ailleurs la même « politique » qui se dégagerait d'une étude du comportement de Migne dans le choix des textes et des auteurs à publier ; d'où les nombreux procès pour contrefaçon qu'il s'attira par la reproduction parfois illicite (et peu onéreuse) d'éditions antérieures. Combien donnait-il aux auteurs auxquels il commandait de nouveaux ouvrages ? On possède [36] deux contrats de 1852 et 1853 conclus avec l'abbé Chassay, professeur au grand séminaire de Bayeux : celui-ci, pour l'*Introduction aux Démonstrations évangéliques*, touche 1800 francs, plus 25 exemplaires de l'ouvrage ; pour la *Conclusion des Démonstrations évangéliques*, 1200 francs, plus 13 exemplaires. Si l'on garde à l'esprit la taille de ces gros volumes, cela n'a assurément rien d'excessif.

Quelle clientèle était destiné à satisfaire l'impressionnant instrument de production dont on vient d'entrevoir les dimensions ? Poser cette question, c'est aborder le difficile problème des tirages, sur lequel les informations sont fâcheusement lacunaires. La source à laquelle on pense tout d'abord est le registre des déclarations que tout imprimeur était tenu de faire, auprès de l'administration, de son intention d'imprimer tel ou tel ouvrage à tel nombre d'exemplaires. Malheureusement, cette source est fort peu digne de confiance. Pour le cas qui nous occupe, un sondage effectué sur l'année 1841 [37] montre Migne déclarant quasi indifféremment des tirages de 10.000, 15.000 et même 100.000 exemplaires, qui sont bien peu vraisemblables. On possède par ailleurs le « Catalogue estimatif des ouvrages de librairie dépendant de la succession de M. l'abbé Migne... d'après l'expertise faite par M. A. Labitte, libraire... » [38] ; cela ne nous avance guère, puisqu'il indique le nombre d'exemplaires de chaque ouvrage inventorié après la mort de l'éditeur, donc excluant aussi bien les volumes vendus que ceux détruits dans l'incendie de 1868. Notons cependant qu'il ne reste alors d'aucun titre plus de 1500 exemplaires, sauf pour 6 volumes des « œuvres diverses » (hors collection) dont il subsiste entre 1900

[36] Archives Migne.
[37] A. N., F *18** 2, 28.
[38] Paris, impr. lith. Caillet, 1876, 28 p. (B. N. : ∆. 29996).

et 2300 exemplaires chacun. Finalement, la seule source vraiment digne de confiance serait constituée par les registres commerciaux eux-mêmes ; nous ne les connaissons qu'à travers le rapport rédigé par Firmin-Didot, commis expert au cours du procès consécutif à l'incendie, rapport longuement cité par un article déjà ancien mais précieux de F. de Mély [39]. Firmin-Didot mentionne sa source :

> « En compulsant avec le plus grand soin les livres des tirages, j'ai pu, malgré quelques lacunes regrettables, saisir avec une exactitude suffisante le mouvement des ventes opérées sur chaque ouvrage, sur chaque volume, en remontant jusqu'à l'origine de l'établissement ».

Et il signale les tirages les plus élevés :

> « Le Cours d'Écriture sainte et celui de Théologie (sont) les deux ouvrages ayant atteint le plus fort tirage, 10.000 exemplaires... Les plus nombreux tirages (sur clichés ont été de) 5000 exemplaires pour 50 volumes et 6000 pour 2 volumes...»

La seconde affirmation ouvrirait la porte à des chiffres plus élevés — car on a pu renouveler plusieurs fois, sans doute deux ou trois (indique Firmin-Didot), le tirage des clichés —, si la première affirmation ne posait un maximum de 10.000 exemplaires par volume. Leur auteur parle d'ailleurs un peu plus bas de « l'insuccès presque complet de beaucoup d'ouvrages », en particulier de la majeure partie des deux Patrologies, et des 2e et 3e séries de l'*Encyclopédie Théologique.* Le tirage des deux *Cours complets* se trouve confirmé par la seule allusion précise que nous fournisse Migne lui-même, dans un prospectus datant de 1839 [40] :

> « Un premier tirage de 8.800 exemplaires pour les deux Cours n'ayant pu suffire, et les souscripteurs continuant à arriver... »

Au total, les tirages pratiqués aux « Ateliers catholiques » apparaissent comme très voisins de ceux que pratiquent les

[39] *L'abbé Migne, l'homme et l'œuvre,* dans *Revue archéologique* (1915) p. 251-253.

[40] Prospectus de 12 p., relié avec le tome 6 du *Cours de théologie* (exemplaire de la B. N.).

autres éditeurs en ce milieu du XIXe siècle. Le recours systématique de Migne au clichage était donc destiné, non à faire face à des tirages exceptionnels, mais à éviter l'immobilisation d'innombrables caractères tout en facilitant la conservation des textes composés.

La clientèle de Migne est évidemment principalement ecclésiastique. Cela ressort par exemple du titre de ses prospectus, qui s'adressent tantôt « à tous les membres du clergé catholique » ; tantôt « à Messieurs les Supérieurs et Mesdames les Supérieures de toutes les communautés d'hommes et de femmes parlant français dans le monde catholique, ainsi qu'à Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices usant de la même langue » ; tantôt « à tous les diacres et sous-diacres des grands séminaires et aux professeurs ecclésiastiques des petits séminaires » ; tantôt en outre « aux laïques instruits ». Notre éditeur ne manque pas de se prévaloir des innombrables lettres élogieuses qui lui parviennent de l'univers entier : écrivant à Louis Veuillot, il prétend en avoir déjà (en 1858) reçu 50.000 [41]. Celles que lui adressent des évêques de tous les pays sont si précieuses pour sa publicité, qu'il les rassemble au nombre de 189 dans une brochure publiée en 1859 sous le titre : *Approbation de l'œuvre des Ateliers catholiques par l'épiscopat français et étranger* [42]. En fait, il s'agit le plus souvent, non de véritables approbations, mais de lettres autorisant Migne à faire proposer ses publications au clergé d'un diocèse. C'est là en effet, semble-t-il, le processus de vente le plus fréquent, un complexe système de primes permettant de trouver parmi les ecclésiastiques d'actifs intermédiaires. Cela permet à l'éditeur de se passer dans une large mesure des services (et donc de réduire les remises) des libraires ; il peut même, en 1862 [43], renoncer à son unique dépositaire parisien, la librairie Régis Ruffet, rue Saint-Sulpice. Un aperçu complémentaire sur la clientèle de Migne est fourni par une liste — datée de janvier 1855 — [44] qui classe par catégories les nombreux destinataires de ses prospectus et circulaires

[41] Lettre du 13 février 1858 (cf. note 3 *supra*).
[42] B. N., Q. 10.
[43] *Bibliographie de la France*, 10 mai 1862, Feuilleton, p. 320.
[44] Archives Migne.

(il s'agit d'une facture de l'entreprise qui fournit les bandes d'adresses) :

> « Curés 33.422 ; vicaires 8.808 ; haut clergé 1.035 ; aumôniers 1.779 ; séminaires 1.950 ; institutions ecclésiastiques 1.157 ; clergé de Paris 703 ; clergé des colonies 209. Ensemble : 49.063 ».

Une phrase relevée au détour d'un catalogue de 1861 [45] fournit un chiffre très voisin : « Nous sommes en correspondance avec 53.000 membres du clergé dans le monde ».

On aimerait cerner d'un peu plus près la répartition géographique de cette clientèle qui nous est présentée comme répandue sur toute la planète : tous les diocèses français sont-ils concernés ? et tous les pays étrangers ? S'il est impossible d'en prendre une véritable vue d'ensemble, du moins plusieurs approches convergentes permettent-elles de l'esquisser. Un prospectus de 1838 [46] donne la liste des diocèses dans chacun desquels ont été souscrits plus de 100 exemplaires des *Cours complets*. La carte qui en résulte (ci-dessous) n'a rien pour surprendre : les diocèses cités possèdent soit une population nombreuse, voire plus particulièrement des villes importantes, soit un taux de pratique religieuse élevé. Malheureusement, on ne saisit là que l'accueil fait aux deux premiers ouvrages publiés par l'abbé Migne, et l'on peut se demander si sa clientèle a pris aussi rapidement une physionomie définitive ; mais ses correspondances commerciales sont conservées en trop petit nombre pour qu'on tente de dessiner une carte équivalente pour une date plus tardive. Quant aux clients de l'étranger, les quelques correspondances conservées [47] les situent en Grande-Bretagne, Belgique, Italie du nord et centrale, Bavière, Autriche ; les approbations épiscopales publiées en 1859 [48] proviennent en outre, en assez grand nombre, d'Espagne, du Canada et des États-Unis. Il est donc probable qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux

[45] B. N., Q. 10.
[46] A. N., F *18* 1803.
[47] Archives Migne.
[48] B. N., Q. 10.

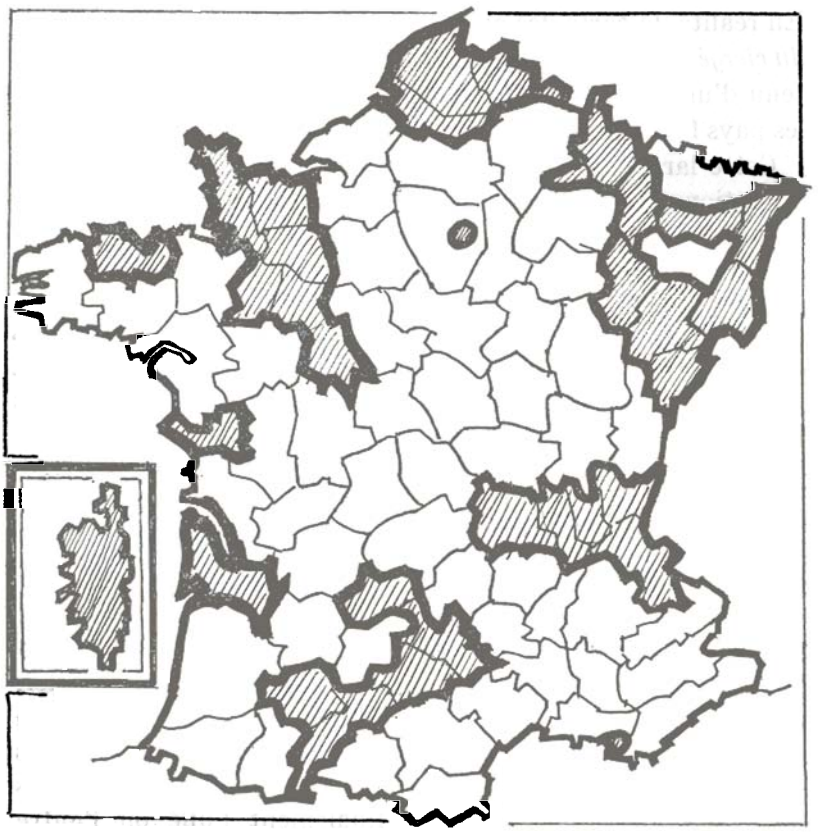

DIOCÈSES COMPTANT CHACUN PLUS DE 100 SOUSCRIPTEURS AUX « COURS COMPLETS »
(Prospectus, 1838 - A.N. F^{18} 1803).
AJOUTER À L'ÉTRANGER : CHAMBÉRY, FRIBOURG, MALINES, MILAN, ROME.

les propos de Bonnetty cherchant à susciter des acheteurs français pour la Patrologie [49] :

> « L'éditeur n'a pas encore assez de souscripteurs pour couvrir les frais de son édition. Et encore la plupart de ces souscripteurs sont étrangers et Protestants ou Grecs... »

En réalité, la carte des acheteurs de la *Bibliothèque universelle du clergé* paraît se confondre avec celle de la catholicité, compte tenu d'une diffusion plus intense en France et peut-être dans les pays francophones.

Cette large diffusion résulte pour une bonne part des prix exceptionnellement bas auxquels ces ouvrages étaient proposés : dans la plupart des cas, 6 francs par volume in-quarto, sans parler de nombreuses possibilités de remises et facilités de paiement. Mais de tels prix obligent à s'interroger sur le financement de l'entreprise. Sur le coût total de l'œuvre de Migne, je me contenterai de signaler — sans prétendre contrôler le chiffre — que le baron Charles Dupin aurait déclaré au Sénat le 20 juin 1862 [50], en en faisant l'éloge :

> « 850 volumes ont déjà paru, qui ont coûté 17 millions ; 1150 volumes restent encore à paraître, qui coûteront 23 millions ».

A coup sûr en tout cas, aucune subvention officielle — malgré les appels réitérés de Bonnetty — n'est venue partager ce fardeau, ni de la part de l'État, ni de celle de l'épiscopat.

Une étude approfondie des relations, avec ce dernier, de notre prêtre-imprimeur déborderait de maintes façons la présente recherche. On sait que les successifs archevêques de Paris lui furent tantôt franchement hostiles, tantôt plus favorables, sans que d'ailleurs finalement l'une ou l'autre attitude exerçât sur les affaires des « Ateliers catholiques » une influence notable. Ce qu'il faut préciser ici, c'est dans quelle mesure — en fait assez limitée — ces décisions portaient directement ou non sur les activités de l'éditeur. Un passage de Barbier offre une version des faits qui est proba-

[49] *Annales de philosophie chrétienne*, t. 8 de la 4e série, août 1853, p. 162.

[50] *Idem*, t. 6 de la 5e série, septembre 1862, p. 243.

blement fort proche de celle qu'en aurait donnée Migne lui-même [51] :

> « M. de Quélen a fléchi devant les jalousies cupides de libraires... ; en conséquence il a cru devoir défendre à M. Migne la continuation de son œuvre. Elle lui semblait, dit-on, trop commerciale par un point, et en cela même inconciliable avec son caractère de prêtre... (Migne s'obstina)... On ne renouvela point ses pouvoirs ; il est traité maintenant comme prêtre étranger au diocèse de Paris, mais non interdit, puisqu'étant du diocèse d'Orléans, il ne saurait être interdit que par l'évêque de cette dernière localité... Cinq ou six mois avant de mourir, M. de Quélen fit proposer à M. Migne de convertir cette spéculation particulière en une œuvre diocésaine dont lui, M. de Quélen, serait le supérieur, et M. Migne le directeur. M. Migne ne goûta point cette proposition... M. Affre a continué la sévérité malheureuse de son devancier... (Pourtant) personne ne conteste, que je sache, la parfaite régularité, la conduite exemplaire et sacerdotale de M. Migne... »

A l'entendre, la décision de l'archevêque de Paris a été obtenue par la jalousie des concurrents, et l'archevêque lui-même se serait montré intéressé et hypocrite. La version officielle, nous la trouvons par exemple un peu plus tard dans une lettre pastorale où Monseigneur Affre rappelle la décision de son prédécesseur et ses motifs [52] :

> « Il est dit en propres termes, dans une décision que notre Prédécesseur prit en conseil le 2 décembre 1839 (au sujet de l'abbé Migne)... que le pouvoir de dire la sainte Messe lui est indéfiniment retiré, ainsi que tous autres pouvoirs spirituels... Il est vrai que l'un des motifs du retrait du celebret... a été la profession d'imprimeur et de libraire interdite aux prêtres, ainsi que toutes les autres spéculations mercantiles ; mais ce motif n'a pas été le seul ni le plus grave... »

La dernière phrase est décisive ; mais alors quels furent les véritables motifs de Monseigneur de Quélen ? Il semble que le principal ait consisté dans les nombreux procès que Migne

[51] *Biographie du clergé contemporain*, t. 3, p. 315-320.
[52] Lettre pastorale du 29 octobre 1847.

s'était attiré par ses procédés commerciaux souvent désinvoltes, en particulier un procès en contrefaçon contre l'éditeur Méquignon relativement à certains tomes du *Cours complet de théologie*. Le rapport du conseil archiépiscopal du 2 décembre 1839 retient l'argument suivant [53] :

> « Serait-il convenable que M. l'abbé Migne descendît du saint autel pour aller se présenter devant le tribunal correctionnel » ?

Il est naturel que Migne ait préféré voir mise en lumière, plutôt qu'un tel motif, la jalousie de ses confrères.

Le conflit se prolongea sous l'épiscopat de Monseigneur Affre, qui maintint par son mandement du 20 août 1847 les sanctions prises par son prédécesseur [54] :

> « Nous confirmons en ce qui touche M. Migne, fondateur et directeur de la Voix de la Vérité, la mesure prise par notre vénérable prédécesseur qui lui retira les pouvoirs spirituels dans toute l'étendue de ce diocèse ».

Mais cette fois — et ce dernier texte le laisse transparaître — c'est, plutôt que l'éditeur, le journaliste qui est visé, pour s'être engagé dans la campagne en faveur des desservants ; on ne lui reproche que secondairement ses procès (à cette date avec son frère) ou le « charlatanisme » de sa publicité. La réplique de Migne — qui prétendit « avoir souffert, par suite de la publication de notre mandement, un grave dommage dans son commerce » — amena la lettre pastorale du 29 octobre 1847 « qui confirme la condamnation... ». Le conflit cependant s'éteignit vers la fin de l'année 1847 [55] :

> « ...M. Migne fit sa soumission, et M. l'archevêque lui rendit ses bonnes grâces. Le prélat qui a succédé à M. Affre est lui-même favorable à la continuation de l'entreprise de M. Migne. Il appelle la prospérité sur cet établissement typographique ».

Monseigneur Sibour en effet confia même aux « Ateliers catholiques » l'édition des *Actes de l'Église de Paris* en 1854.

[53] Cité dans : *Secrétariat de l'archevêque de Paris, Note concernant M. Migne*, 1847, 10 p. (B. N. : 8° Ln *27* 14177).

[54] Cf. LIMOUZIN-LAMOTHE et LEFLON, *Mgr Denys-Auguste Affre* (Paris, 1971), p. 148-150.

[55] Rapport du 2 juin 1849 (A. N., F *18* 1803).

De cette rapide évocation de relations parfois orageuses, on est autorisé à conclure que, si l'épiscopat ne mit pas à l'entreprise d'entraves décisives, il ne lui apporta pas non plus d'aide financière directe : le problème du financement reste donc posé.

On en cherche généralement la solution dans l'appui que le bas clergé français aurait, de diverses manières, donné sans lésiner à la publication de la *Bibliothèque universelle du clergé*. Appui réel : j'en détaillerai dans un instant les modalités. Mais solution peut-être trop séduisante : elle fait en quelque sorte, du millier de volumes publié par Migne, la cathédrale moderne financée anonymement par 40.000 curés de campagne. Il est certain que le clergé concordataire disposait de moyens pécuniaires non négligeables ; suffisaient-ils ici, et avons-nous la preuve du mouvement d'enthousiasme qui les aurait mis au service des publications de l'imprimerie du Petit-Montrouge ? Il est donc nécessaire de préciser les voies qu'il put emprunter. Il ne faut pas accorder trop d'importance au trafic des intentions de messes pratiqué par Migne, comme il l'était par bien d'autres éditeurs de l'époque : des primes en volumes sont accordées pour l'envoi d'intentions, et les messes sont acquittées par des prêtres désireux de payer ainsi les volumes qu'ils souhaitent se procurer ; cela n'était qu'une des facilités de paiement consenties à la clientèle. La correspondance de Migne [56] garde la trace de plusieurs dons ou legs reçus d'ecclésiastiques de diverses régions. Surtout, l'éditeur parisien avait eu l'idée, très tôt, de se constituer le banquier du clergé, en lui proposant un « Mode licite, solide, avantageux et méritoire de placer ses fonds » (l'offre figure dans la plupart des catalogues et prospectus), moyennant un intérêt annuel de 5% (7% s'il est accepté en volumes !). Quel succès obtint cette initiative ? Très réel à coup sûr : on conserve [57] une copieuse collection de reconnaissances de dette, sans doute restituées après remboursement ; elles concernent des prêtres de tous les diocèses de France, et portent sur des sommes allant de 200 à 3.000 francs. Assez fructueux en tout cas pour que Migne élargisse ce rôle, se

[56] Archives Migne.
[57] *Ibidem.*

proposant à ses confrères comme correspondant pour toutes opérations boursières. Cela ne suffit cependant pas à prouver qu'il faille voir dans ces activités la base du financement de son entreprise.

Le lancement de cette dernière a certainement exigé l'investissement de capitaux importants, dont on ne connaît pas exactement la provenance. Je ne crois pas qu'elle soit à chercher dans les économies personnelles de Migne avant son arrivée à Paris — s'il y en eut, elles ont été absorbées par *L'Univers* —, ni dans les bénéfices réalisés dans la gestion de ce dernier — qui dut manger de l'argent plutôt qu'il n'en rapporta. On peut penser par contre que, pendant ces deux ans de journalisme (novembre 1833 — janvier 1836), l'abbé était entré en relations avec de nombreuses personnalités ecclésiastiques ou laïques, parmi lesquelles il lui fut relativement aisé de contracter divers emprunts en vue de ses projets de publications. Il est probable que d'autres emprunts, la majeure partie peut-être, furent obtenus auprès de sa propre famille ou de ses amis, dans le Cantal ou ailleurs. Ce mode de financement ne se limita d'ailleurs pas à la période de démarrage de l'affaire. La correspondance conservée [58] fait état — malheureusement par des allusions généralement imprécises — de plusieurs emprunts importants contractés au cours des années suivantes : en 1839 (Migne est encore en train d'équiper son établissement), 10.000 francs lui sont prêtés par un certain « Regnault, propriétaire à Arcueil », et 12.000 francs par un nommé « Bourdon, ancien Conservateur des forêts de la Couronne, demeurant à Compiègne » ; une lettre du 4 février 1868 (l'incendie aura lieu une semaine plus tard) fait allusion à deux emprunts récents se montant respectivement à 65.000 (celui-ci est à cette date entièrement remboursé) et 30.000 francs (qui restent à rembourser). Ils ne sont explicables que par de nouvelles difficultés, de même que l'élargissement initial du programme laisse supposer un succès rapide des premières publications ; c'est dire que nous sommes renvoyés à une histoire des productions des « Ateliers catholiques ».

[58] *Ibidem.*

3. Essor et inachèvement de l'œuvre

On répète ici ou là que l'abbé Migne avait donné à son entreprise un tel dynamisme, qu'il était parvenu à publier un nouveau volume chaque semaine ; il écrit même en 1859, en exagérant sans doute quelque peu [59] :

> « Au lieu de produire un volume de notre format tous les trois jours, nous voulons augmenter d'un tiers cette production... »

Devinant qu'un tel rythme, s'il avait été atteint, avait dû à d'autres moments se ralentir, j'ai voulu en avoir le cœur net, avec la pensée que l'évolution précise de cette production constituerait un bon baromètre enregistreur des « climats » successifs — prospérité ou marasme — de l'entreprise. Le lecteur trouvera ci-dessous la courbe résultant des dates de parution relevées sur tous les volumes différents publiés par l'abbé Migne. Il était inévitable de rencontrer dans ce travail quelques difficultés pratiques, sur lesquelles je ne m'attarderai pas longuement. Je dois néanmoins souligner que j'ai donc exclu toute mention de réédition, sauf lorsque celle-ci ajoutait quelque chose à l'édition initiale. Cela exclut en particulier l'édition latine de la *Patrologie grecque*, parue à peu près en même temps que son édition gréco-latine, et ne lui ajoutant rien ; par contre, j'ai inclu les deux éditions des œuvres de saint Jean Chrysostome, une première édition en latin ayant largement précédé l'édition gréco-latine. Je dois également signaler que les deux guides indispensables de cette exploration ont été trouvés, d'une part dans le *Catalogue général des imprimés* de la Bibliothèque Nationale [60], d'autre part dans un *Catalogue général des ouvrages édités par l'abbé Migne* publié, longtemps après la mort de ce dernier, par l'éditeur Garnier [61]. Je n'ai cependant pas rencontré — ni par conséquent mentionné — trois ouvrages, qu'un article des *Annales de philosophie chrétienne* en 1856 donne comme parus, et désigne ainsi [62] :

[59] *Bibliographie catholique*, novembre 1859, Feuilleton d'annonces, p. XLV.

[60] Tome 114, col. 946-1013.

[61] Paris (Garnier frères), s. d., 160 p. (B. N., Q. 10).

[62] Tome 14 de la 4e série, octobre 1856, p. 324.

« — *Institutiones catholicae in modum catecheseos*, par Pouget. 12 volumes in-8°, prix 25 francs.

— *Missae pontificales*. 1 volume in-8°, broché 2,50 francs, demi-reliure 3,50 francs. Le même : 1 volume in-12, broché 1,75 francs, demi-reliure 3,50 francs.

— *Biblia sacra*. 2 beaux volumes in-4°, prix 12 francs ».

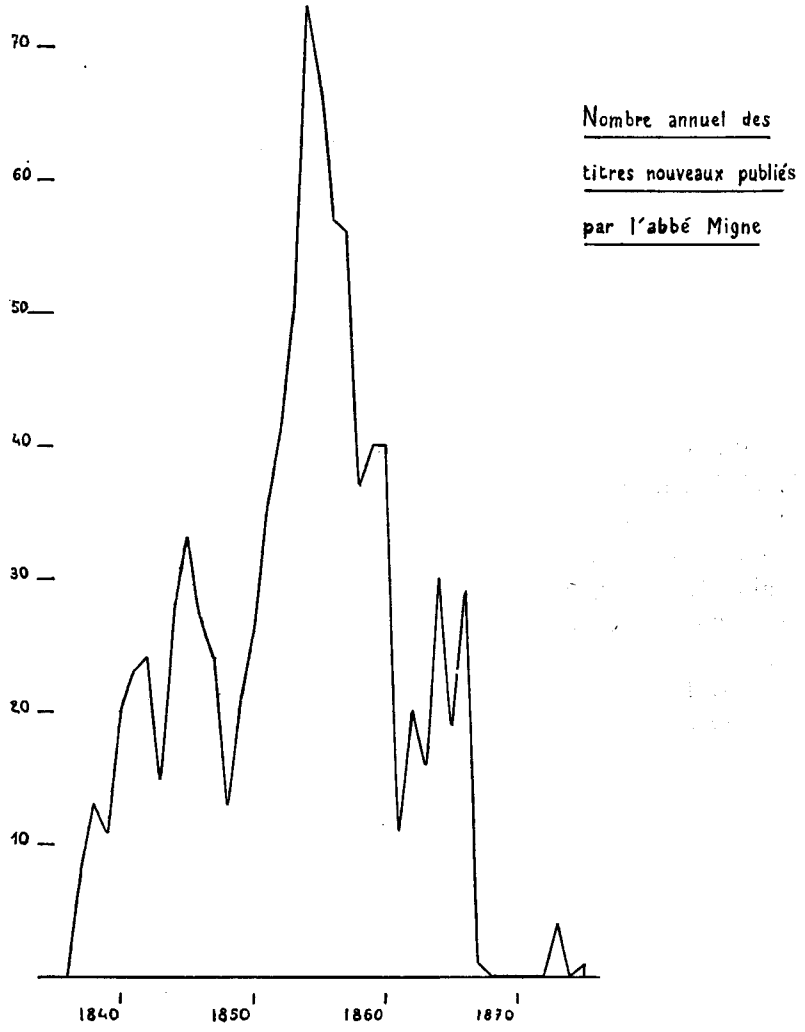

J'arrive ainsi à un total de 913 volumes, dont la répartition chronologique est en effet très loin de suggérer un flux régulier.

C'est en 1837 que paraissent les premiers volumes des deux *Cours complets d'Écriture sainte et de Théologie,* dont la publication ne s'achèvera qu'en 1845. Ils sortent des presses de l'imprimeur Bailly, 2 place de la Sorbonne, mais les éditeurs sont « Fr. J. P. et V. S. M.... », c'est-à-dire l'abbé Migne associé à son frère Étienne-Victor, au 7 rue des Maçons-Sorbonne. Comme on l'a vu par l'étude des tirages, le succès dépasse leurs espérances. C'est sans doute comme une confidence de l'éditeur qu'il faut lire cette phrase de l'article *Migne* du *Dictionnaire de bibliologie* par Brunet [63] :

> « Ce succès inouï et pour ainsi dire prodigieux fonda l'œuvre des Ateliers catholiques ».

Il la fonda d'abord en ce qu'il poussa et aida à la mise sur pied de la grande usine du Petit-Montrouge ; il la fonda aussi en amenant l'abbé à élargir rapidement son programme initial. Dès 1840, à la continuation des deux Cours s'ajoutait la production de diverses rééditions en ordre dispersé.

L'année 1844 est décisive, puisque Migne y lance presque simultanément la *Patrologie* (latine), les *Orateurs sacrés* et l'*Encyclopédie théologique.* Il les poursuivra dès lors parallèlement, sans jamais parvenir à commencer — on l'a vu plus haut — aucune autre collection importante. La courbe de ses publications montre en 1846-1848 un grave recul qui correspond à la crise de toute la vie économique du pays. Ce recul est suivi d'une remontée spectaculaire, que les « Ateliers catholiques » ne sont pas seuls à connaître : non seulement l'économie française sort de la crise au moment où se fonde le Second Empire, mais l'édition catholique en particulier bénéficie alors d'une éclatante prospérité. Au cours de l'année 1854, Migne publie 73 nouveaux volumes !

Puis le rythme se ralentit, surtout après 1860 : que s'est-il passé ? Entre plusieurs causes possibles, il est difficile de déterminer celle qui fut décisive, l'abbé n'ayant pas coutume de décourager le public par l'étalage de ses difficultés (si ce n'est après les avoir surmontées). On pense au prix de revient élevé de la *Patrologie grecque* et des tables de la *Patrologie latine.* Mais s'il faut en croire Bonnetty, c'est presque toute

[63] Tome 43 de la Troisième encyclopédie théologique, col. 1220.

la Patrologie que Migne publie à perte. Dès 1853, à propos de la « latine », il affirme [64] :

> « En ce moment même, l'éditeur n'a pas encore assez de souscripteurs pour couvrir les frais de son édition ».

Et plus nettement encore en 1857, au sujet de la « grecque » [65] :

> « L'éditeur est encore fort au-dessous de ses avances, et s'il n'avait pas consacré à cette œuvre tout son crédit et tous les bénéfices de ses précédentes publications, il aurait été obligé d'en interrompre l'impression ».

Ce qu'on a vu plus haut des tirages d'une part, des emprunts d'autre part, confirme que des difficultés assombrissent cette période. Ajoutons que Migne lui-même, qui a dépassé la soixantaine et usé par un travail acharné une solide constitution, rencontre pour la première fois l'obstacle d'un affaiblissement de sa santé. Tout cela le conduit à envisager de préserver l'avenir en se cherchant des continuateurs, ou du moins (mais il n'obtiendra ni l'un ni l'autre) de vendre à une institution ou à une collectivité la propriété des clichés de la Patrologie pour financer l'achèvement de son programme [66] :

> « Nous voudrions qu'une grande annonce proposât à l'épiscopat du monde entier d'acheter à M. l'abbé Migne la propriété de cette bibliothèque unique... La collection resterait provisoirement entre les mains de M. l'abbé Migne, et, après lui, serait confiée à quelques administrateurs nommés par les évêques. En donnant à M. l'abbé Migne la libre disposition de ces sommes, qui deviennent en ce moment inutiles sur les rayons de ses ateliers, on lui permettrait d'achever son œuvre...»

Le ralentissement devient tel que l'année 1867 ne voit sortir qu'un seul nouveau volume !

Au matin du 12 février 1868, un incendie accidentel détruisit de fond en comble les « Ateliers catholiques », brûlant (pas totalement cependant) les livres des magasins, fondant le métal des clichés, écrasant le matériel sous les toitures effon-

[64] *Annales de philosophie chrétienne*, t. 8 de la 4e série, août 1853, p. 162.

[65] *Idem*, t. 16 de la 4e série, octobre 1857, p. 250.

[66] *Idem*, t. 14 de la 5e série, décembre 1866, p. 412-413.

drées. Il a été maintes fois évoqué, et je n'y reviendrai pas. On sait comment les compagnies d'assurances se firent tirer l'oreille, jusqu'à la conclusion d'un procès le 20 décembre 1871. On sait moins comment Migne, sans parvenir à reconstituer son imprimerie, édita encore cinq volumes — qu'il fit imprimer à Abbeville [67] — avant de mourir en 1875.

La *Bibliothèque universelle du clergé* demeurait inachevée, témoignant néanmoins par ses dimensions monumentales d'un moment de prospérité de l'édition religieuse française, et de la volonté d'un homme.

[67] Du moins pour les 4 volumes publiés en 1873. Un cinquième, publié en 1875, — le tome 23 de l'*Histoire ecclésiastique* de Henrion continuée par l'abbé Vervorst — porte : « Imprimerie de J.-P. Migne ». Faut-il en conclure à un commencement de reconstitution des « Ateliers catholiques » ?